



## **Compte rendu du comité directeur du 30 août 2016**

**Présents** : Régis Quilléry, Nicolas Le Sommer, Isabelle Danet, Antoine Pape, Nathalie Martin Créach, Christophe Guillo, Gwenolé Perrigaud, Patrick Delahaye, Philippe Hubert, Robert Avril.

**Excusés** : Roland Raoult, Alexia Jacquot, Laetitia Nicolas, Xavier Trémaudan (représenté par Gwenolé Perrigaud), Serge Rigot (pouvoir à Robert Avril)

**Absent** : Solenne Le Quintrec

Séance ouverte à 19H45

Ordre du jour modifié, commencement par les questions diverses.

Antoine Pape demande si le compte SI-FFA est alimenté pour les licences. Nicolas doit vérifier, mais si le solde est insuffisant, il sera alimenté.

Pour le forum des associations de Vannes, pour cette année le stand est encore commun avec Vannes Athlétisme. Le stand sera géré par Vannes Athlétisme, la seule demande effectuée, a été faite pour la marche nordique. Aucune décision prise ce jour-là, Serge Rigot (président de Vannes Athlétisme) étant absent. Un mail lui sera adressé, pour avoir son avis.

**Affiche APV** : Nous remercions Vincent Mordelle pour la création de l'affiche. Une seule modification à apporter, ajout du mot « athlé » pour la section d'Arradon. L'affiche sera imprimée en format A3 et distribuée aux sections locales.

**½ journée stage pour les benjamins et minimes** d'APV pendant les vacances de la Toussaint. Le but est qu'ils se connaissent, et de créer une cohésion. Une demande va être faite aux encadrants des sections locales pour ces 2 après-midi.

**Demande de remboursement stage Horizon 2024**. 3 athlètes ont participé pour APV, Valentine Le Nezet, Hugo Morvan et Sara Ligué, le stage a lieu en juillet à Caen. Le règlement qui a été demandé aux parents s'élève à 105€. APV remboursera 50€ par participant.

Régis Quilléry prend la parole et tient à remercier, Patrick Delahaye, Antoine Pape, Serge Rigot, Robert Avril, Nicolas Le Sommer et Isabelle Danet pour le travail effectué sur les statuts et la circulaire financière.

Antoine Pape prend la parole certains articles sont modifiés par rapport à la trame qui a été envoyée

par mail avant le comité directeur, articles modifiés : 3, 5, 6.1, 6.2, 8,12 et 15.

Puis lecture de la circulaire financière, des changements au niveau des remboursements des championnats nationaux de cross, route et marche nordique.

Les repas ne seront plus remboursés lors des championnats de France.

Vous trouverez en pièce jointe la circulaire financière et les statuts qui devront être validés par les comités directeurs des sections locales.

Fin de séance à 22H.

Fait à Ploeren, le 03/09/2016.

Le président

La secrétaire

Régis Quilléré

Isabelle Danet